



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT PIERRE-BOUCHER 112

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Préciser les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PIERRE-BOUCHER 112
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un environnement qui favorise l'engagement de l'élève dans ses réussites.	COMMENTAIRES (au besoin) : Notre contribution pour ce but sera en terme de prévention et sera élaborée ultérieurement.	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Améliorer les résultats des élèves en mathématiques à la fin de chaque cycle.
--

INDICATEUR : Le résultat sommaire des élèves en mathématiques à la fin de chaque cycle pour la compétence résoudre une situation-problème en mathématique.	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter les résultats obtenus en juin 2016 Résoudre Raisonner	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats sommaire au bulletin final de tous les élèves.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Récupération	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue, conseillers pédagogiques Progression des apprentissages
2. Orthopédagogie (travail intensif en rééducation et augmentation des périodes au premier cycle)	Orthopédagogue	Toute l'année	Orthopédagogue, conseiller pédagogique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION :	Instruire <input type="checkbox"/>	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier XXX	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	------------------------------------	-------------------------------------	---------------	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un environnement qui favorise l'engagement des élèves dans ses réussites.	COMMENTAIRES (au besoin) : Notre contribution pour ce but sera en terme de prévention et sera élaborée ultérieurement	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	---	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Développer des activités en 5 ^e et 6 ^e année relié au passage primaire/secondaire.

INDICATEUR : Nombre d'activités réalisées en 2016-2017 au 3 ^e cycle.	CIBLE FINALE : 3 activités	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des activités	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
---	--------------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développer des activités reliées au passage primaire/secondaire.	Direction, enseignants	Toute l'année	Écoles secondaires et centres
2. Collaborer avec les écoles secondaires ou des intervenants scolaires (AVSEC, CO, enseignants) en participant à des activités ou à des événements.	Enseignants, direction	Pendant l'année	CO de la CSP
3. Rencontre des directions du secondaire pour promotion de l'école publique	Direction	Pendant l'année	Directions du secondaire
4. Concertation secteur	Direction	Pendant l'année	Directions du primaire et du secondaire
5. Sorties à l'école De Mortagne (Sec. En spectacle, Opéra)	Direction	Pendant l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION :	Instruire XXXX	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier XXX	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	----------------	-------------------------------------	---------------	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) : L'orientation, l'objectif et l'indicateur seront ajoutés au plan de réussite	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	---	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Améliorer ou maintenir le résultat moyen des élèves en lecture.
--

INDICATEUR : Le résultat moyen des élèves en lecture au bilan de fin d'année	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter les résultats moyens en juin 2016 1 cycle : 81% 2 ^e cycle : 78% 3 ^e cycle : 74%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin finale	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. L'enseignement explicite des stratégies en lecture	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue
2. Dépistage précoce à l'éducation préscolaire et en 1 ^e année (petit mot, j'entends tes sons)	Enseignants	Toute l'année	Professionnels, orthopédagogue
5. Utilisation des Ipad et des applications technologiques	Enseignants	Toute l'année	Conseiller pédagogique
6. Visites d'auteurs	Enseignants	1 semaine	Enseignants
7. Développer la conscience phonologique	Orthopédagogue, enseignants	Toute l'année	Conseiller pédagogique
8. Lecture au quotidien et lecture en respectant le rythme de chacun	Enseignants	Toute l'année	

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION :	Instruire XXXX	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	----------------	-------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez les élèves des compétences liées à la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) : L'orientation, l'objectif et l'indicateur seront ajoutés au plan de réussite	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	---	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : 2.2 Augmenter le résultat moyen des élèves en écriture

INDICATEUR : Le résultat moyen des élèves en écriture à la fin de chaque cycle.	CIBLE FINALE : 2016 Maintenir ou augmenter les résultats obtenus en juin 2016 1 cycle : 81 % 2 ^e cycle : 80 % 3 ^e cycle : 74 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats au sommaire du bulletin final	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies en écriture	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue
2. Faire des dictées innovantes	Enseignants	Toute l'année	
3. Proposer différentes situations d'écriture qui rejoignent autant les filles que les garçons dès le 1 ^{er} cycle	Enseignants	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Poursuivre la mise en place des stratégies d'écriture.

MISSION :	Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	--	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez les élèves des compétences liées à la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) : L'orientation, l'objectif et l'indicateur seront ajoutés au plan de réussite	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	---	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : 3.1 Augmenter le résultat moyen des élèves en difficultés d'apprentissage en lecture.
--

INDICATEUR : Le résultat moyen des élèves en difficultés d'apprentissage en lecture.	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter les résultats obtenus en juin 2016 1 ^e cycle : 70 % 2 ^e cycle : 77 % 3 ^e cycle : 73%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Relevé des résultats des élèves HDAA (élèves ayant un plan d'intervention) et élèves à risque. Gpi - Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Soutien de l'orthopédagogue en classe (cadre de référence)	orthopédagogue	Toute l'année	Conseiller pédagogique
2. Organiser des activités pour créer le plaisir de lire (ex. : cercle de lecture, salon du livre)	Enseignants direction	Toute l'année	Conseiller pédagogique, libraires, auteurs, bénévoles
3. Utilisation des outils technologiques.	Enseignants	Pendant l'année	Ordinateur, Ipad, logiciels, applications
4. Favoriser le lien d'attachement entre les intervenants et les élèves (conférence avec M.Robillard)	Enseignants	Toute l'année	M.Robillard, conseiller pédagogique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION :	Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	--	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez les élèves des compétences liées à la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) : L'orientation, l'objectif et l'indicateur seront ajoutés au plan de réussite	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	---	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : 3.2 Augmenter le résultat moyen des élèves en difficultés d'apprentissage en écriture.

INDICATEUR : 3.2 Le résultat moyen des élèves en difficultés d'apprentissage en écriture	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter les résultats obtenus en juin 2016 1 ^e cycle : 66% 2 ^e cycle : 72% 3 ^e cycle : 73%	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Relevé des résultats des élèves HDAA (élèves ayant un plan d'intervention) et élèves à risque Gpi-Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Soutien de l'orthopédagogue en classe (cadre de référence)	Orthopédagogue	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
2. Offrir des thèmes variés d'écriture	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue, conseillers pédagogiques
3. Permettre aux élèves de faire de l'écriture libre	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue, conseillers pédagogiques
4. Favoriser la présentation des textes écrits en se servant de divers moyens (affiches, projets, présentations de productions écrites devant les autres élèves)	Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue, conseillers pédagogiques
5. Utilisation des outils technologiques	Enseignants	Toute l'année	Ordinateur, logiciels,

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS	JUGEMENTS	RECOMMANDATION ET AJUSTEMENT :

MISSION :	Instruire <input type="checkbox"/>	Socialiser XXXX	Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	------------------------------------	-----------------	------------------------------------	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un milieu qui favorise un mode de vie sain et actif. L'école vise à maintenir le sentiment de sécurité et d'appartenance à l'école	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Évaluer le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école

INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école à partir du sondage fait en février 2016	CIBLE FINALE : Maintenir ou augmenter ces résultats 88 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Relevé, sondage électronique (février 2016)	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Appliquer la transition entre le code de vie et le nouveau mode de vie	Tout le personnel	Toute l'année	Psychoéducatrice, éducatrice spécialisée, comité code de vie, direction, Daniele Reiber
2. Appliquer le nouveau plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence	Enseignants, direction, éducatrices	Toute l'année	Psychoéducatrice, éducatrice spécialisée, comité code de vie
3. Envoie de capsule sur le respect, l'intimidation via notre journal de l'école	Direction	Deux fois dans l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : PIERRE-BOUCHER 112
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un milieu qui favorise un mode de vie sain.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE : Appliquer la politique alimentaire

INDICATEUR : 100% d'application de la politique alimentaire	CIBLE FINALE : 100% d'application	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Observations Sondages	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Présenter la politique alimentaire	Enseignants, éducatrices	Toute l'année	Direction
2. Appliquer les dérogations prévues dans la politique	Enseignants, éducatrices	Toute l'année	Direction, conseil d'établissement

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION :	Instruire XXXX	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	PIERRE-BOUCHER 112
------------------	----------------	-------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	--------------------

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un milieu qui favorise un mode de vie sain.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Maintenir le résultat à l'épreuve de course continue de la commission scolaire

INDICATEUR : Les résultats de juin 2016	CIBLE FINALE : Juin 2016 1 ^{er} cycle – 100% 2 ^e cycle – 100 % 3 ^e cycle – 100 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Épreuve de course continue	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Mise en place d'activités physiques et sportives (volley-ball, journées sportives)	Enseignants Direction Service de garde	Toute l'année	Enseignante en éducation physique
2. Faire la promotion de l'activité physique.	Enseignants Direction Service de garde	Ponctuel	Enseignant en éducation physique,
3. Éducation à la santé (exercices et informations concernant la posture et le sommeil)	Enseignants Direction	Toute l'année	Infirmière, Enseignante en éducation physique
4. Cross-country	Enseignante en éducation physique	Ponctuel	Enseignant en éducation physique du secteur
5. Activité extrascolaire de soccer avec le service de garde	Éducatrice	Ponctuel	Éducatrice

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier XXXX

Nom de l'établissement : PIERRE-BOUCHER 112

<p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à créer un environnement qui favorise l'engagement des élèves dans ses réussites.</p>	<p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p>	<p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population</p>
<p>BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.</p>	
<p>OBJECTIF MESURABLE : Mise à jour des activités en lien avec la formation professionnelle.</p>		

<p>INDICATEUR : Le rapport d'activités permettant aux élèves du 3^e cycle de connaître les services offerts en matière de formation professionnelle.</p>	<p>CIBLE FINALE : Le dépôt du rapport</p>	<p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : La production du rapport</p>	<p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2015-2016</p>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Organiser une rencontre d'informations sur les parcours au secondaire	Enseignants, direction	1 fois dans l'année (journée pédagogique)	Conseiller d'orientation, directions, ressources éducatives
2. Collaborer avec les écoles secondaires (visite, accueil)	Direction	Toute l'année	Conseiller d'orientation, directions
3. Organiser des visites au centre de formation professionnel.	Enseignants	1 fois dans l'année	Directions des écoles

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur au cours de l'année 2011 pour les années scolaires 2010-2011 à 2016-2017 Par la suite, la durée de l'entente est d'un an et est renouvelable le 15 octobre de chaque année.

SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEERS.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 6 décembre 2016. Le numéro de la résolution est _____

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____